



Bruxelles, le 17 mars 2022

CM 2273/22

UD
ENFOCUSTOM

COMMUNICATION

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Correspondant: Anna Fogiel: anna.fogiel@consilium.europa.eu
customs2B@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32 2 281 3077

Objet: Groupe de travail Union douanière

Date: 22 mars 2022

Heure: 10:00

Lieu: CONSEIL

BÂTIMENT LEX

Rue de la Loi 145, 1048 BRUXELLES

Le format 1+0 pour respecter la distanciation sociale

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Informations de la Présidence

3. Organisation mondiale des douanes (OMD) :
 - Ukraine
 - *Information de la Commission et discussion*
 - Enquête annuelle de l'OMD
 - *Coordination de la contribution UE*
 - *Doc. ST 7073/22 REV 1*
 - 106e comité financier de l'OMD (4-7 avril 2022)
 - *Coordination*
 - *Doc. (à suivre)*
 4. Point de situation sur l'état d'avancement du plan d'action pour une nouvelle étape de l'Union douanière
 - *Information de la Commission et discussion*
 5. Proposition de Décision du Conseil relative à la position à prendre au nom de l'Union européenne au sein des comités techniques de l'évaluation en douane et des règles d'origine institués sous les auspices de l'Organisation mondiale des douanes, en ce qui concerne respectivement l'adoption d'avis consultatifs, de commentaires, de notes explicatives, d'études de cas, d'études et d'actes similaires concernant la valeur en douane des marchandises importées au titre de l'accord sur la mise en œuvre de l'article VII de l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce de 1994, et l'adoption d'avis consultatifs, de renseignements, d'avis et d'actes similaires sur la détermination de l'origine des marchandises au titre de l'accord sur les règles d'origine
 - *Approbation*
 - *Doc. ST 5950/22 + ADD1*
 6. Proposition de Règlement du Parlement Européen et du Conseil établissant l'environnement de guichet unique de l'Union européenne pour les douanes et modifiant le règlement (UE) n° 952/2013 – Réunion technique avec le Parlement européen
 - *Information de la Présidence et discussion*
 - *Doc. WK 3975/22*
 7. Divers
-